

Le tax shift pourrait coûter 300 millions à la Wallonie

Paul Magnette accuse le Fédéral de faire sa réforme sur le dos des Régions.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

«Injuste», «inefficace» et «budgétairement intenable» pour la Wallonie: Paul Magnette ne mâche pas ses mots quand il évoque la réforme fiscale – également appelée tax shift – concoctée par le Fédéral. Le ministre-président de la Région wallonne y voit notamment un frein pour la relance du sud du pays. «Le défi majeur pour la Wallonie est de créer de l'emploi. On investit massivement avec le plan Marshall, les fonds Feder, et bientôt avec la réforme des aides à l'em-

ploi. On fait tout pour y arriver. Il faudrait maintenant que les mesures prises par le gouvernement fédéral soient complémentaires et efficaces. Ce n'est pas le cas!»

D'après une évaluation faite par les experts du Conseil de la fiscalité et des finances de Wallonie la semaine dernière, la facture totale du tax shift pourrait grimper jusqu'à 300 millions pour la Wallonie. «Ce n'est évidemment pas acceptable et j'entends bien l'évoquer en comité de concertation. Un niveau de pouvoir ne peut pas prendre des mesures et faire

porter un coût énorme aux autres niveaux de pouvoir.»

Tout en dénonçant l'absence de dialogue, Paul Magnette estime que les conditions pour rééquilibrer le budget de la Wallonie deviennent «compliquées». «La Wallonie est dans un exercice de redressement budgétaire. Nous devons encore faire 450, 300 et 150 millions d'effort budgétaire sur les

prochaines années. Les mesures du Fédéral feraient doubler notre effort budgétaire en 2017. C'est colossal! Le Fédéral a les moyens de faire autrement.»

Au pied du mur, le socialiste en-

tend maintenant défendre devant ses collègues des autres Régions et le Fédéral une autre alternative. «J'appelle à une vraie concertation et à un vrai pacte interfédéral pour créer de l'emploi. Il faut une coordination. Le Fédéral doit prendre des mesures complémentaires à celles que nous prenons dans les Régions et non des mesures unilatérales dont le coût est payé par d'autres.»

Paul Magnette plaide notamment pour le retour du bonus fiscal emploi.

INTERVIEW EN PAGE 3

Paul Magnette

«Un chômeur va perdre 500 euros par an, un pensionné entre 400 et 900 euros»

INTERVIEW

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Effrayé par le coût que représente le tax shift fédéral sur les finances de la Wallonie – le Conseil de la fiscalité et des finances de Wallonie évalue la facture totale à 300 millions –, Paul Magnette (PS) appelle au dialogue. Le ministre-président de la Région wallonne proposera lors du comité de concertation du 16 septembre un plan interfédéral pour la création d'emplois.

Le député socialiste Ahmed Laaouej a qualifié le tax shift fédéral «d'imposture». Partagez-vous cette position?

Je n'incarne pas l'opposition au gouvernement fédéral. Ce n'est donc pas mon rôle de dire cela mais c'est vrai que ce tax shift ne paraît pas juste. Cela ne paraît pas efficace et cela peut représenter un coût pour les Régions qui

peut franchement être excessif. Un chômeur va perdre plus de 500 euros par an, un pensionné va perdre entre 400 et 900 euros par an. Parmi les salariés, seuls 10% d'entre eux vont potentiellement gagner quelque chose. Jamais 100 euros, selon nos estimations. Mais à ce stade, malgré les promesses de concertation du gouvernement fédéral, nous n'avons toujours reçu aucune information officielle. Les seules informations dont on dispose, ce sont les informations dans la presse. Je le regrette. Nous n'avons toujours pas de notification précise des mesures alors qu'elles ont un impact important en Wallonie, tant budgétairement qu'économiquement.

Le gouvernement fédéral serait donc, selon vous, en train de survendre son tax shift?

Au niveau de l'efficacité économique, c'est un échec. À partir du moment où il y a 1,7 milliard de mesures fiscales mais qu'il y a en même temps de nouvelles taxes, cela n'aura aucun effet sur la demande intérieure. Or,

pour créer de l'emploi, il faut stimuler la demande intérieure. Le gouvernement fédéral compense tout ce qu'il donne aux citoyens par des taxes. Il reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre. On sent que les fédérations qui représentent les commerçants et les indépendants ne sont pas ravies.

En tant que ministre-président wallon, que redoutez-vous derrière la réforme du Fédéral?

J'ai deux préoccupations. La première est que cela ait un impact budgétaire très négatif pour la Wallonie. La deuxième est que cela ne soit pas économiquement efficace. Le défi majeur pour la Wallonie est de créer de l'emploi. On investit massivement avec le plan Marshall, les fonds Feder, et bientôt avec la réforme des aides à l'emploi. On fait tout pour y arriver. Il faudrait maintenant que les mesures prises par le Fédéral soient complémentaires et efficaces. Ce n'est pas le cas! En termes de cotisations sociales, les informa-

tions restent floues. Si on baisse le taux de 33% à 25%, c'est une mesure d'affichage. Cette mesure n'a pas d'efficacité pour le secteur de la construction. Beaucoup de secteurs bénéficient déjà d'une série de réductions. Il y a un risque que cela ne profite qu'à ceux qui ont un salaire élevé.

Et sur le plan budgétaire, que craignez-vous pour la Wallonie?

On a fait évaluer les mesures déjà prises et celles annoncées par le Conseil de la fiscalité et des finances de la Wallonie. D'après lui, les mesures déjà prises par le Fédéral nous coûtent 100 millions d'euros. Ce n'est pas rien! Le saut d'index, c'est une perte de 50 millions pour la Région wallonne. Les différentes mesures prises pour les indépendants (mesures pour les trois premiers emplois et les réductions pour investissements) nous coûtent 15 millions. Les mesures prises pour les frais professionnels forfaitaires nous coûtent 34 millions d'euros.

Ce qui nous préoccupe maintenant, ce sont les mesures encore à prendre par le Fédéral. On entend parler de suppression de la tranche à 30%. Comment vont être organisées les autres tranches? On entend parler d'exercices qui porteraient sur la quotité exemptée. Tout cela pourrait nous coûter jusqu'à 200 millions d'euros supplémentaires. La facture du tax shift pour la Wallonie est évaluée à 300 millions d'euros. Ce n'est évidemment pas acceptable et j'entends bien l'évoquer en comité de concertation. Un niveau de pouvoir ne peut pas prendre des mesures et faire porter un coût énorme aux autres niveaux de pouvoir.

Quelles contre-propositions allez-vous défendre lors du comité de concertation de la semaine prochaine?

La Wallonie est dans un exercice de redressement budgétaire. Nous devons encore faire 450, 300 et 150 millions d'effort budgétaire sur les prochaines années. Les mesures du Fédéral feraient doubler notre effort budgétaire

en 2017. C'est colossal! Le Fédéral a les moyens de faire autrement. J'appelle le Fédéral à utiliser une méthode qui a déjà été utilisée dans le passé et qui est à la fois la plus efficace économiquement, la plus juste socialement et qui n'a pas d'impact sur les Régions: c'est le bonus fiscal emploi. Quand on fait une réduction de cotisation sociale personnelle, elle est déduite du revenu imposable. Le revenu imposable augmente donc. Vous perdez en impôt ce que vous avez gagné en cotisation sociale. Pour éviter cet effet pervers, le gouvernement fédéral précédent a mis en place le bonus fiscal emploi. Quelqu'un qui reçoit une baisse de cotisation sociale personnelle reçoit en plus un bonus fiscal pour éviter cet effet pervers. Et en ciblant ces réductions de cotisations sociales sur les bas revenus, c'est socialement plus juste. Cela a également un effet sur la relance de la demande. Les gens qui ont des bas salaires ont une moindre propension à l'épargne. Ils vont donc réinjecter ce gain dans la consommation intérieure. Cette mesure a par ailleurs le mérite de ne pas impacter les Régions! J'entends bien en parler avec mes collègues des Régions et du Fédéral.

Quelles seraient les conséquences pour les finances de la Wallonie si la facture de 300 millions se confirme?

Les conditions pour rééquilibrer notre budget deviennent compliquées. Je regrette l'absence de dialogue. Je n'ai eu aucun coup de téléphone. Dans un état fédéral, ce n'est pas normal. En Allemagne, si le gouvernement fédéral prend des mesures qui impactent les Länder, il y a toutes des discussions au Bundesrat. On a chez nous un gouvernement fédéral qui décide seul et qui appelle concertation ce qui est en fait une notification d'une décision prise de manière unilatérale. J'appelle à une vraie concertation et à un vrai pacte interfédéral pour créer de l'emploi. Il faut une coordination. Le Fédéral doit prendre des mesures complémentaires à celles que nous prenons dans les Régions et non des mesures unilatérales dont le coût est payé

par d'autres.

Mais le dialogue est au point mort. Pourquoi? De vieilles rancœurs du passé?

Moi, je n'ai aucune rancœur. J'espère qu'il n'y en a pas au gouvernement fédéral.

Pourriez-vous augmenter les additionnels régionaux pour neutraliser les effets des mesures décidées par le Fédéral?

Vous vous rendez compte du raisonnement. On obligerait la Région wallonne à augmenter ses impôts. Ce n'est pas notre volonté. C'est exactement le même raisonnement que de dire que si la SNCB supprime des trains, la Wallonie n'a qu'à mettre des bus. Ce n'est pas du bon fédéralisme. Le Fédéral doit payer le coût de ses réformes lui-même.

La Wallonie n'est-elle pas à la traîne en matière de réforme fiscale? Après le Fédéral, Bruxelles vient de sortir sa réforme. En Wallonie, il n'y a toujours rien.

On n'utilise pas encore toutes nos compétences fiscales et c'est un choix délibéré. On ne veut pas faire des effets d'annonces approximatifs et annoncer des grandes mesures qui se dégonflent dans la foulée. On y travaille tout comme on travaille à une réorganisation de l'administration fiscale. Nous avons 5 ans devant nous. Il n'y a pas d'urgence.

Quelles pistes allez-vous étudier?

C'est trop tôt pour en parler. Avant de parler d'une réforme fiscale wallonne, il faut mieux parler de loyauté fiscale fédérale. Le Fédéral ne doit pas faire reporter la charge sur les Régions.

LES PHRASES CLÉS

«La facture du tax shift pour la Wallonie est évaluée à 300 millions d'euros. **Ce n'est évidemment pas acceptable et j'entends bien l'évoquer en comité de concertation.**»

«Les mesures du Fédéral feraient **doubler notre effort budgétaire en 2017. C'est colossal!**»

«Avant de parler d'une réforme fiscale wallonne, il vaut mieux parler de loyauté fiscale fédérale. **Le Fédéral ne doit pas faire reporter la charge sur les Régions.**»